

Indicateurs de qualité de la lutte contre les infections associées aux soins

Programme 2020 d'actions du CLIN pour la gestion et la maîtrise du risque infectieux à l'hôpital

Le programme annuel d'actions, élaboré par le Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) et le service de prévention des infections associées aux soins (PIAS) et validé par les instances des Hôpitaux de Saint-Maurice, détermine, pour la lutte contre les infections nosocomiales, les actions de surveillance, de prévention, d'évaluation et de formation en hygiène :

- **Actions de prévention** par l'élaboration et la mise en place de recommandations en hygiène des pratiques de soins.
- **Actions d'évaluation** de l'application et de l'efficacité des procédures mises en place pour la prévention des infections lors des soins.
- **Actions de formation en hygiène** de l'ensemble des professionnels de santé de l'établissement.
- **Actions de surveillance** des infections associées aux soins.

Secteur	Résultat
---------	----------

Prévention des infections associées aux soins - Année de recueil : 2018

Consommation de produits hydro-alcooliques <small>Cet indicateur est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains par la technique de friction hydro-alcoolique.</small>	Obstétrique	74 _{/100}	C
	SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)		

Source QUALHAS - La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80% :

- A** moyenne de l'établissement de santé significativement au-dessus de 80%.
- B** moyenne de l'établissement de santé égale à 80%.
- C** moyenne de l'établissement de santé significativement en-dessous de 80%.

Ensemble, participons à la prévention des infections associées aux soins

Malades, familles et proches, participez vous aussi à la prévention des infections associées aux soins en respectant des règles d'hygiène simples :



- Lavez-vous les mains ou effectuez une friction des mains avec une solution hydroalcoolique en arrivant et avant de repartir.



- Respectez les précautions spécifiques d'hygiène temporaires et recommandées pour le patient que vous visitez (précautions qui ne préjugent pas de la gravité de son état de santé).



- Limitez l'accès aux enfants en tant que visiteurs des patients.

- Interrompez vos visites en cas de suspicion de maladie contagieuse (angine, grippe, diarrhée...).



- Respectez l'interdiction d'apporter des fleurs ou des plantes dans les chambres des patients.

Contacts

D'autres informations peuvent vous être fournies sur demande aux postes suivants :

Direction de la qualité et de la gestion des risques de territoire

- 01 43 96 69 32 ou Nolwenn.LABBETRAORE@ght94n.fr

Direction de la patientèle

- chargée des relations avec les usagers : 01 43 96 65 61 ou Karine.BANGUY@ght94n.fr

Service de prévention des infections associées aux soins (SPIAS) de territoire

- chef de service PH médecin hygiéniste : 01 43 96 63 85
- infirmières hygiénistes : 01 43 96 66 58 ou 63 78
- secrétariat : 01 43 96 66 35 ou service.pias@ght94n.fr

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins 2020

Les indicateurs qualité et sécurité des soins permettent de classer les hôpitaux et de suivre leur évolution. Ils sont édités chaque année par le ministère des Solidarités et de la Santé pour tout établissement de santé public ou privé.

Selon l'indicateur concerné, les résultats disponibles ont été recueillis en 2019 à partir des **données 2018** et **2019**. Ils sont consultables dans leur intégralité sur www.scopesante.fr (entrez **Les Hopitaux de Saint Maurice**).

Ces indicateurs qualité et sécurité des soins se composent :

- d'un indicateur de la prévention des infections associées aux soins
- des indicateurs de la qualité des prises en charge cliniques et de la coordination des prises en charge
- d'un indicateur de la qualité des prises en charge perçue par les patients hospitalisés plus de 48h et admis pour une chirurgie ambulatoire (en obstétrique)

Les résultats présentés ne préjugent pas des actions d'amélioration mises en œuvre depuis le recueil de ces données.

Indicateurs transversaux ou de spécialité de qualité et de sécurité des soins

La démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins

Les Hôpitaux de Saint-Maurice ont obtenu la certification V2014 avec recommandation d'amélioration (B) en janvier 2017. La certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé menée par la Haute Autorité de santé (HAS). Son objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations d'un établissement de santé. Le rapport de certification est disponible à l'adresse suivante : <http://www.has-sante.fr>.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration, les Hôpitaux de Saint-Maurice décrivent certains processus et font leur suivi à l'aide d'indicateurs.

Zoom sur...

Commission Des Usagers (CDU)

Cette commission est constituée dans chaque établissement de santé et a pour objectifs de veiller au respect des droits des patients et de faciliter leurs démarches. Le décret n°2016-726 du 1^{er}/06/2016 en précise les missions et la composition.

Composition de la CDU des Hôpitaux de Saint-Maurice

- **Présidente**
Sophie Lascombes
- **Vice-président**
Jean-Marie Platet, représentant des usagers
- **Médiateurs médicaux**
Titulaire : Dr Patrick Bantman
Suppléant : Dr Gilles Vidon
- **Médiateurs non médicaux**
Titulaire : Christian Rybak
Suppléante : Nathalie Herbin
- **Représentant des usagers**
Titulaires : Jean-Marie Platet (France Rein) et Jean-Loup Perlemuter (UNAFAM 75)
Suppléante : Cathy Billon (UDAF 94)

En vertu des dispositions du code de la santé publique issues de la Loi du 26 janvier 2016 (extrait de l'article L1112-3), la commission des usagers participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement. Elle fait des propositions sur ces sujets et est informée des suites qui leur sont données.

Cette commission peut être saisie par courrier adressé à la présidente de la CDU (Hôpitaux de Saint-Maurice - CDU - Direction de la patientèle - 12/14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice) ou par mail (cdu@hopitaux-st-maurice.fr) ou par téléphone (01 43 96 65 61) pour toute réclamation ou contestation relative aux conditions d'hospitalisation. Les usagers sont alors reçus par un médiateur médical ou non médical selon la nature de leur demande.

Vous pouvez également saisir directement les représentants des usagers :

- **Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques** (UNAFAM) - Jean-Loup Perlemuter - 101, avenue de Clichy - 75017 Paris
- **France Rein** - Jean-Marie Platet - 10, rue Mercœur - 75011 Paris

	Secteur	Résultat
Qualité des prises en charge cliniques - Année de recueil : 2018		
Evaluation et prise en charge de la douleur Cet indicateur mesure la mise en œuvre de l'évaluation de la douleur avec une échelle et d'une stratégie de prise en charge.	SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)	93 _{/100} A
	Obstétrique	82 _{/100} B

Source QUALHAS*

Qualité de la coordination des prises en charge - Année de recueil : 2018

Projet de soins et de vie Cet indicateur évalue l'existence dans le dossier du patient d'un projet de soins, projet de vie comportant les éléments nécessaires à une rééducation coordonnée avec la participation du patient.	SSR	91 _{/100} A
Lettre de liaison à la sortie Cet indicateur évalue la qualité de la lettre de liaison à la sortie.	Obstétrique	51 _{/100} C
	SSR	53 _{/100} C

Lettre de liaison à la sortie après une chirurgie ambulatoire Cet indicateur évalue la qualité de la lettre de liaison à la sortie.	Obstétrique	60 _{/100} C
---	-------------	-----------------------------

Source QUALHAS*

* La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80% :

- A** moyenne de l'établissement de santé significativement au-dessus de 80%.
- B** moyenne de l'établissement de santé égale à 80%.
- C** moyenne de l'établissement de santé significativement en-dessous de 80%.

	Secteur	Résultat
Qualité des prises en charge perçue par les patients / Satisfaction et expérience des patients hospitalisés (e-Satis) - Année de recueil : 2019		
Note globale de satisfaction des patients en hospitalisation de plus de 48h Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients hospitalisés plus de 48h en Médecine, Chirurgie ou Obstétrique et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis.	Obstétrique	70 _{/100} B

Résultats des six composantes de la mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients en hospitalisation plus de 48h en Médecine, Chirurgie ou Obstétrique et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis		
Accueil Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant l'accueil des patients.	Obstétrique	72 _{/100}
Prise en charge par les médecins/chirurgiens Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant leur prise en charge par les médecins/chirurgiens.	Obstétrique	76 _{/100}
Prise en charge par les infirmiers/aides-soignants Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant leur prise en charge par les infirmier(e)s/aidesoignant(e)s.	Obstétrique	78 _{/100}
Repas Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant les repas.	Obstétrique	58 _{/100}
Chambre Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant la qualité de l'hébergement.	Obstétrique	71 _{/100}
Organisation de la sortie Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant l'organisation de la sortie.	Obstétrique	57 _{/100}

La couleur orange signifie que la note de satisfaction est inférieure à 70,7/100 (source e-Satis).

Note globale des patients admis pour une chirurgie ambulatoire Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients admis pour une chirurgie ambulatoire et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis	Obstétrique	67 _{/100} B
Résultats des 5 composantes de la mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients en chirurgie ambulatoire des patients hospitalisés et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis		
Avant l'hospitalisation Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant l'organisation avant l'hospitalisation.	Obstétrique	67 _{/100}
Accueil le jour de la chirurgie Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant l'accueil.	Obstétrique	73 _{/100}
Prise en charge Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant la prise en charge par l'équipe soignante.	Obstétrique	80 _{/100}
Chambre et collation Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant la chambre et la collation.	Obstétrique	67 _{/100}
Organisation de la sortie et retour à domicile Cet indicateur mesure la satisfaction et l'expérience des patients concernant l'organisation de la sortie et le retour à domicile.	Obstétrique	52 _{/100}

La couleur orange signifie que la note de satisfaction est inférieure à 73,1/100 (source e-Satis).